

Cet instrument de délégation doit être lu de concert avec les notes supplémentaires, lesquelles définissent les restrictions et limites financières.		POUVOIRS FINANCIERS - SUBVENTIONS & CONTRIBUTIONS (Vote 5)																	
		EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA																	
		Programme du travail																	
		Titres de postes / Échelons hiérarchiques																	
Domaine de compétence		31.1			31.4			32.6			33.7			34.4			35.5		
A -	Approbation d'une Proposition / Demande	Ministre de EDSC			Ministre du Travail			Sous-ministre du Travail			Sous-ministre adjoint du Travail			Directeur Général du Travail			Directeur du Travail		
B -	Signature de l'Accord / Modification																		
C -	Pouvoir d'attestation - Article 34 de la LGFP	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Programmes de S&C																			
Programme de financement du travail		P	P	P	P	P	P	P ¹	\$750K	\$750K	-	\$750K	\$750K	-	\$500K	\$500K	-	\$250K	\$250K

P Désigne l'exercice des pleins pouvoirs en conformité avec les lois pertinentes et les instruments de politique appropriés du Conseil du Trésor et du gouvernement.

¹ Pour les propositions de projets provenant du comté du Ministre